

AVENANT N° 1 RELATIF A LA CONVENTION DIS-MOI TON LIVRE ENTRE QUIMPERLE  
COMMUNAUTE ET LES COMMUNES

MODIFICATION DES ARTICLES 3 ET 4 RELATIFS A L'ORGANISATION DE L'OPERATION ET  
ACQUISITIONS DE DOCUMENTS PAR LES PARTIES

Par délibération en date du 13 novembre 2014, l'assemblée délibérante a approuvé la convention triennale Dis-Moi ton livre entre Quimperlé Communauté et les communes.

**Modification des articles 3 et 4 de la convention entre Quimperlé Communauté et les communes**

**Article 3. Durée et déroulement de l'opération**

Le voyage lecture Dis-moi ton livre se déroule durant la période scolaire allant de décembre à juin. Il s'adresse au public scolaire de l'école primaire et du collège.

Le voyage lecture Dis-moi ton livre « se compose pour sa 9<sup>ème</sup> édition en 2017, d'une sélection de 20 nouveautés de la littérature jeunesse, soit 5 livres par cycle ou niveau »... .

**Article 4. Règles harmonisées de fonctionnement et obligation des parties**

L'article 4 est modifié comme suit :

La commune s'engage à :

- Octroyer à sa bibliothèque/médiathèque au démarrage de l'opération une enveloppe budgétaire spécifique au voyage lecture. Destinée à enrichir la sélection du pack lecture en bibliothèque/médiathèque, cette enveloppe sera comprise entre le montant équivalent « à l'achat de 7 livres (110 €) et celui de 20 livres (315 €) ».
- Favoriser la participation du personnel communal de la bibliothèque/médiathèque engagé dans le projet aux différents rendez-vous nécessaires au bon déroulement de l'opération : comité de lecture, temps de formation co-organisé avec l'Inspection Académique du Finistère, rencontres scolaires, réunion-bilan.
- Favoriser l'acquisition de lots supplémentaires si besoin pour assurer un lot à chaque classe inscrite.
- Faciliter le déplacement des scolaires vers la bibliothèque/médiathèque.

Quimperlé Communauté s'engage à :

- Procéder à l'acquisition « des quatre sélections pour chaque bibliothèque/médiathèque dédiées à la consultation sur place et d'un exemplaire supplémentaire de chaque roman dédié au prêt individuel ».
- Fournir un lot de chaque sélection par niveau concerné à chaque école et collège participants.
- Financer et organiser des animations (expositions et rencontres d'auteurs illustrateurs) notamment dans le cadre du festival Rêves d'Océans.
- Accompagner le personnel des bibliothèques/médiathèques dans la conduite du voyage lecture, en partenariat avec l'Inspection Académique du Finistère.

A Quimperlé, le - 7 MARS 2017

Le Président de Quimperlé Communauté  
Sébastien MIOSSEC



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
QUIMPERLE  
COMMUNAUTÉ

Le Maire de .....